

Paul-Éluard. On forme à la sécurité routière

Publié le 7 avril 2018



Jeudi, les élèves des classes de 5^e et 3^e du collège Paul-Éluard, recevaient la visite de bénévoles d'une société d'assurance nationale pour la préparation audiovisuelle au passage de l'Attestation scolaire à la sécurité routière (ASSR) de premier et de second niveau. Cet examen est obligatoire pour le passage du permis de conduire. Les jeunes étaient un peu stressés, mais devaient l'être davantage le lendemain, jour de passage de l'épreuve.